LE CANADA

Organe de la Population Canadienne-française d'Ontario

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa. EDITION QUOTIDIENNE OSCAR McDONELL, Directeur.

9eme ANNEE, No. 191. OTTAWA, LUNDI 28 NOVEMBRE 1887. LE NUMERO : 2 CENTS.

LE CANADA

FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, pour la ville.....$4.00.
" en dehors de la ville..... 3.00.

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.....$1.00.

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL
OTTAWA ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

118 rue St Patrice
414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa· 28 Nov. 1887

La compagnie de téléphone Bell est à faire des arrangements pour une nouvelle ligne téléphonique entre Ottawa et Montréal.

L'honorable M. Foster, ministre de la marine et des pêcheries, n'a pu partir, samedi, pour Washington, l'état de sa santé ne le lui ayant pas permis. Mais il a dû partir, aujourd'hui.

La découverte d'une mine d'or dans la région de Sudburry, Ont., cause une excitation intense.

L'ancienne raffinerie de sucre de Farnham va être convertie en filature de coton. Le conseil municipal de Farnham a voté un bonus de $25,000 dans ce but à une compagnie qui s'engagera d'employer 300 ouvriers.

La récolte des oranges en Floride sera cette année meilleure que l'an dernier, et l'on calcule que la demande absorbera tout ce qui s'en produira. La récolte de 1886 avait produit 1,500.000 boîtes.

C'est hier que s'est ouverte à Londres la conférence internationale pour l'abolition des primes d'exportation sur le sucre. Les fabricants de sucres français blâment leur gouvernement d'avoir adhéré à cette conférence.

La rumeur annoncée par d'autres journaux que M. Desaulniers, député de St. Maurice, avait envoyé sa démission à Ottawa, est confirmée. Mais il est faux que ce soit pour divergence d'opinion politique.

Il parait que le système des "ranches" dans l'ouest américain est en pleine décadence. La compagnie d'élevage de Montana vient de faillir avec un déficit d'un million de piastres. La cause est attribuée à la rigueur du climat. Les animaux sont morts de froid et de faim, l'hiver dernier. Il est possible que cette industrie ne sera plus bientôt exploitée que par des particuliers.

On vient de découvrir sur la côte occidentale d'Afrique, du cap Spartel au cap Vert, des bancs de morues d'une qualité supérieure, dit-on, à ceux de Terneuve. Cette découverte a été faite par des officiers de la marine française et le gouvernement français vient d'en donner avis aux chambres de commerce de différents ports de mer pour en tirer le meilleur parti possible.

Nous avons déjà annoncé que la Banque Nationale venait de réduire son capital d'un tiers ou de 33 pour cent. Le capital de cette banque, qui était de $2,000,000, est réduit à $1,333,333. Elle se trouve ainsi dégagée d'un passif de $667,000, et pourra désormais équilibrer ses comptes. Le capital qui reste est composé de ce qui est absolument bon et il est certain que la banque va maintenant faire d'excellentes affaires et que ses actionnaires toucheront des dividentes réguliers et en proportion des affaires.

Le foin qui jusqu'à ces derniers temps n'avait connu d'autre route d'exportation que celle des Etats-Unis est maintenant dirigé sur les marchés anglais en chargements considérables. On estime à quinze mille tonne la quantité de foin exporté à Liverpool dans le cours de la saison de navigation. Le commerce de foin n'a guère été profitable cette année à Boston.

Le " Moniteur du Commerce " signale le fait que la garantie donnée au public sur la saine administration des banques n'est pas suffisante. Cette garantie consiste dans un rapport mensuel qu'adressent les banques au ministère des finances à Ottawa. Ce rapport est publié dans la " Gazette " officielle et est sensé être l'état détaillé de la situation des banques. Mais l'expérience prouve que ces rapports mensuels sont souvent incomplet ou inexacts. Chaque faillite de banque, survenue jusqu'à présent, a toujours pris le public par surprise.

Le remède sugéré par le " Moniteur " serait la nomination par le gouvernement d'inspecteurs des banques.

En 1884-85, les consuls de France, se conformant aux ordres du gouvernement français, ont publié la liste des Français établis à l'étranger.

Cette liste n'étant plus au courant le ministre des affaires étrangères a invité les représentants de la France à l'étranger à y introduire les modifications survenues depuis 1884 85.

Ce travail s'effectue en ce moment et sera terminé avant la fin de l'année.

Le "Courrier du Canada" nous dit que la contre-démonstration qui a eu lieu à Québec contre l'armée du salut n'avait aucune intention hostile. Puis il ajoute :

"Après cette rencontre, tout se serait terminé paisiblement, si le chef de police n'eût pas enlevé le drapeau des mains d'un jeune homme, qui n'est pas étudiant à l'Université Laval. Cette intervention a été cause que plusieurs jeunes gens se sont jetés sur M. Vohl et lui ont infligé quelques coups de canne. Sans la protection des chefs de cette démonstration, il est certain que M. Vohl eût regretté d'être intervenu dans l'affaire.

Les jeunes gens se sont ensuite rendus sur la place du marché Montcalm où des discours non provocateurs ont été prononcés devant une foule de mille personnes."

Il y a loin de cette relation de faits à celle télégraphiée aux journaux.

On a dû lire avec intérêt la communication du Dr Valade de samedi sur la cause des maladies qui sévissent à Ottawa. Le Dr Valade a corroboré ce que nous avions dit nous-même, et il est d'avis que la vraie cause se trouve dans le défaut de drainage et de tuyaux, dans les basses cours mal entretenues, et les caves non égoutées. Il n'y a aucun doute que la cause est là, et il reste aux officiers de santé et à nos autorités civiques la tâche de faire leurs devoirs en nous donnant le remède.

LA MAIRIE

Le " Citizen ", de samedi, publie le compte rendu d'un de ses reporters avec plusieurs citoyens influents de la ville au sujet de la mairie pour l'année 1888. Entres autres nous avons remarqué, à notre grande surprise, les réponses de M. l'échevin O'Keefe, qui s'exprime comme suit :

" Les Canadiens-français vont, peut-être, présenter un candidat ; mais je ne crois pas qu'il y ait parmi eux un homme, qui puisse se faire élire. "

Nous le répétons, nous sommes étonné de ce langage. Mettons de suite sous les yeux de M. O'Keefe une liste de noms, et qu'il veuille bien nous dire s'il peut en trouver un plus grand nombre parmi les siens, qui soient plus dignes de remplir la charge de maire. Que pense-t-il, par exemple, des hommes tels que le Dr St Jean, les échevins Desjardins et Durocher, E E Lauzon, E G Lanthier, Dr Valade, C A Christin, L A Olivier, T Lemay, Jos. Riopel, E Leblanc, P H Chabot et de bien d'autres que nous pourrions nommer ?

Nous ne pensons pas, dit M. O'Keefe au reporter, que les canadiens français aient un seul homme qu'ils puissent faire élire.

Nous n'aurions pas cru M. O'Keefe capable d'une telle insolence. Est-ce du mépris qu'il entend, par ces paroles, jeter à la face de nos nationaux ? Veut-il insinuer qu'il n'y a pas parmi les canadiens-français un seul homme digne d'être maire ?

Si M. O'Keefe veut implanter dans notre ville le fanatisme francophobe du "Mail," nous lui promettons un accueil en rapport avec ce fanatisme. Personne n'est disposé plus que nous à respecter les diverses races et à nous associer à elles dans les affaires ; mais nos nationaux nous trouveront toujours à leur côté pour les défendre, et faire cause commune avec eux contre ces esprits étroits et égoïstes, qui veulent tout pour eux et rien pour les autres.

Nous ne savons pas encore s'il y aura ou non un candidat français à la mairie ; mais s'il n'y en avait pas, il ne faudrait pas l'attribuer à la cause imaginée par M. O'Keefe. Nos nationaux ont déjà fourni des maires à la cité d'Ottawa, et ces maires se sont montrés dignes de ce poste honorable tout autant que ceux qui les ont précédés ou suivis dans la même charge.

UN JUGE CANADIEN-FRANCAIS

Nous savons qu'un nouveau juge doit être prochainement nommé dans le district judiciaire des comtés de Prescott et Russell.

Les trois-quarts de la population, dans le premier de ces comtés, se composent de canadiens français, et nos nationaux forment une proportion de 35 pour cent dans le second. Dans un tel milieu une cour de justice, avec un juge ne comprenant pas le français, a constamment besoin d'interprète. Le gouvernement pourrait donc aisément remédier à cet inconvénient en choisissant un juge familier avec les deux langues anglaise et française, et le nom est déjà venu sous notre plume, lorsque nous avons annoncé la nomination probable de M. L. A. Olivier, membre du barreau d'Ottawa. Qu'il soit bien compris, toutefois, que le sentiment, qui nous anime, présentement, n'a rien d'exclusif. D'après nous, le gouvernement doit cette nomination à nos nationaux de Prescott et de Russell. M. Olivier connait aussi bien l'anglais que le français, et nos compatriotes de langue anglaise n'auraient aucunement à souffrir de sa nomination. Nous ne soulevons donc ici qu'une question d'équité, et nous espérons que le gouvernement se rangera à notre humble avis, en remplaçant bientôt feu le juge Daniels par M. Olivier, dont les titres sont incontestés.

UNE EXPLOSION.

L'*Electeur* publie quatre grandes colonnes en réponse à quelques paroles prononcées, la semaine dernière, par l'honorable Secrétaire d'Etat, à Montréal, à l'adresse du premier ministre de Québec. M. Chapleau a dit :

"Depuis douze mois les admirateurs de M. Mercier veulent le faire accepter comme grand homme, mais la tâche est très-difficile. Il faut de l'étoffe pour cela et on n'a que de la corde de pendu. Où sont ses titres ?"

Il n'y a, assurément, dans ces paroles, rien d'insultant, rien de contraire à la vérité. Sans méconnaître le talent de M. Mercier, sans vouloir déprécier son énergie et son habileté, même, peut on nier qu'il ne doive le pouvoir qu'au faux prétexte de la pendaison de Riel ?

Il est inutile d'insister longuement sur ce point. Or, le moyen qui l'a élevé au pouvoir, est si peu honorable, si peu honnête, qu'il n'ose plus, lui-même, en parler. Qu'est devenu, en effet, la fameuse motion Garneau blâmant l'exécution de Riel ?

Loin de continuer à venger Riel, M. Mercier récompense, au contraire, ceux qui ont approuvé sa pendaison, comme on vient de le voir par ses nominations et son choix de candidat.

Il n'y a, du reste, que la vérité, qui puisse choquer comme semble l'être l'organe de M. Mercier.

A une simple pointe d'esprit de bon aloi, qui se dégage des paroles du secrétaire d'Etat, l'*Electeur* répond par quatre colonnes de polissonneries et d'obscénités libelleuses du plus bas étage. L'*Electeur* peut-être sûr que tous ceux, qui ont lu ses polissonneries de vendredi, n'ont fait que hausser les épaules de pitié pour autant de bêtises.

C'est la première fois, depuis trois ou quatre ans, que l'*Electeur* ose porter la main sur le secrétaire d'Etat.

En 1882, ou 1883, il voulait que M. Mercier fît une coalition avec le secrétaire d'Etat. Ce dernier n'était pas alors à ses yeux l'être vil qu'il dénonce aujourd'hui. Puisque vous vouliez vous allier à M. Chapleau il y a trois ou quatre ans ; puisque vous étiez prêt à l'accepter pour chef, vous le trouviez donc honorable et digne de vous. Ou bien, s'il était tel que vous le prétendez maintenant, vous n'étiez donc vous-même qu'un gueux. L'*Electeur* parle aussi de la corruption pratiquée par le secrétaire d'Etat. Le confrère en sait quelque chose, sans doute. N'a-t-il jamais rien reçu lui-même pour garder le silence ?

Nous n'affirmons rien ; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a eu des égards exceptionnels, depuis quelque années, pour celui qu'il voudrait traîner dans la boue, aujourd'hui. Non, les quatre colonnes d'ordures de l'" Electeur " ne font que salir leur auteur, et le secrétaire d'Etat a toujours été et est encore hors la portée des éclaboussures de celui qui patauge, aujourd'hui, dans l'organe de M. Mercier.

COMMENT ON DEVIENT GRAND HOMME.

La conférence de Québec, convoquée et inspirée par M. Mercier, a passé une résolution demandant le transfert du droit de désaveu, ou de veto, du gouvernement fédéral au gouvernement impérial.

M. Mercier, dans cette résolution, s'est mis en contradiction flagrante avec l'opinion exprimée par lui en 1884, devant la législature de Québec, et aussi en opposition avec l'opinion émise sur le même sujet par l'honorable M. Blake.

OPINION DE M. MERCIER EN 1884.

"Je suis entré dans ces détails pour démontrer que l'autonomie des provinces est parfaite sous ce chef des désaveux, et que s'ils sont faits injustement, la province attaquée dans ses droits peut trouver une protection dans la chambre des communes, et dans la nôtre qui censurerait les ministres locaux, refusant de faire, par la voix du lieutenant gouverneur, des représentations assez énergiques auprès des autorités fédérales. Cette responsabilité ministérielle met de fait la question du désaveu des lois locales sous le contrôle des communes et des assemblées législatives (Débats de la législature, 1884, p. p. 377, 378, 375)"

OPINION DE M. BLAKE

" Que, dans l'opinion de cette chambre, le pouvoir de désavouer les actes d'une législature locale conféré par le dit statut appartient au gouverneur-général en conseil et que les ministres de Son Excellence sont responsables envers le Parlement quant à l'action du gouverneur-général dans l'exercice ou le non-exercice du pouvoir en question. (*Hansard* de 1875, 31 mars.)

Est-ce avec une pareille contradiction que M. Mercier mérite le titre de grand homme aux yeux de l'*Electeur* ?

ST-LEON

Marchant à la Victoire

Attaque l'ennemi caché qui détruit secrètement les organes vitaux qui sape les bâses de la vie, de la santé, du bonheur. L'usage abondant de **L'Eau St-Leon,** chassera rapidement du système les terribles ennemis suivants :

DYSPEPSIE
INDIGESTION
CONSTIPATION
RHUMATISME
BILE
MALADIES DU FOIE
ET DES REINS
DARTRES
BRONCHITES
CATARRHE
MAUX DE TETE
ACIDITÉ DU COEUR
SANG IMPUR
HEMORRHOIDES
GRAVELLE
AFFECTIONS CHRONIQUES.
RHUME
GOUTTE ETC.

A vendre en gros et en détail au

No. 534½ Rue Sussex, Ottawa.

Ottawa, 19 Nov. 1886—1a.

FERRONNERIES

DE TOUTES ESPECES

POELES

DE CUISINE ET DE PASSAGE

En Gros et en Détail

Chez

E. G. LAVERDURE, 69 & 75 RUE WILLIAM.

Ottawa, 19 Nov. 1887—1a.

B. G.

Flanelles ! Flanelles ! Flanelles !

BRYSON GRAHAM & CIE.

150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

STATUTS DU CANADA ET PUBLICATIONS OFFICIELLES

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes séparés. Liste de prix envoyé sur demande.

Statuts Revisées, actuellement prêts. Prix de deux volumes $5.00.

B. CHAMBERLIN.
Imprimeur de la Reine
et contrôleur de la papeterie.

Dépt. des Impressions Publiques et de la Papeterie. Ottawa, Mars 1887. 13ins.

COLLEGE MILITAIRE ROYAL

DU CANADA

KINGSTON, ONT.

Le Collège Militaire Royal est établi dans le but de donner une éducation complète dans toutes les branches des tactiques Militaires, fortifications, manœuvres, corps de génie et toutes connaissances scientifiques générales nécessaires pour acquérir le véritable art militaire et pour former des officiers pour le commandement et l'état-major.

(a) De plus, le cours d'études est organisé de manière à procurer une connaissance pratique et approfondie sur toutes les matières essentielles de la haute éducation moderne.

(b) Le Cours de Génie Civil est complet et parfait dans toutes les branches.

(c) Le cours obligatoire d'arpentage est le même que celui requis par les arpenteurs des terres Fédérales; le cours volontaire d'arpentage est celui suivi par les arpenteurs topographiques du gouvernement Fédéral

Les examens pour l'immatriculation ont lieu en juin de chaque année. Les candidats doivent dépasser quinze ans et être au-dessous de dix-huit ans le premier janvier suivant.

La durée du cours du Collège est de quatre années.

Quatre commissions à l'Armée Régulière Impériale sont accordées aux gradués annuellement.

Pension et instruction, $100 pour chaque terme, consistant en dix mois de pension.

Pour autres informations, s'adresser à l'Adjudant-Général de la Milice, Ottawa.

Ottawa, 19 Nov. 1887.

Cet ESPACE EST RESERVÉ, —A— A. C. LAROSE Rue RIDEAU.

26 11 87—1m.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour le Bureau de Poste de Napanee, Ont.," seront reçues à ce bureau jusqu'à MERCREDI, le 30 NOVEMBRE, pour les divers travaux requis pour l'érection d'un Bureau de Poste à Napanee, Ont.

Les spécifications peuvent être vues au Département des Travaux Publics à Ottawa et au bureau de F. Bartlett, Ecr. Architecte, Napanee, le et après Mardi, 15 novembre et les soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère, et signées de leur signature actuelle.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque " accepté, égal à cinq pour cent " du montant de la soumission, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris ; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Départ. des Travaux Publics
Ottawa, 6 Oct. 887. 24 11 87—3f

AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

Les personne qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraires fixée par le gouverneur en Conseil.

G. POWELL
Sous-Secrétaire d'Etat.

Ottawa, 19 Novembre 1887.

BULLETIN DU JOUR.

M. Grévy a formellement annoncé à M. Rouvier, hier, sa résolution de résigner. Il doit envoyer un message au sénat et à la chambre des députés, demain.

M. Anatole de la Farge a carrément refusé de ce porter candidat à l'élection présidentielle ; il demande une revision de la constitution et l'abolition du Senat et de la présidence.

Les révolutionnaires ont tenu hier une assemblée à laquelle il a été fait des discours dénonçant Grévy et les partisans de Ferry.

On dit que le comte de Paris et son secrétaire sont arrivés à Paris dans le but de publier un manifeste en vue de l'élection présidentielle.

Le Marshal McMahon est sérieusement malade à Paris.

La chambre des députés à Rome, a adopté, samedi, à l'adresse en réponse au discours du Roi Humbert. Le projet de loi à l'effet d'élever le droit sur les sucres à été adopté.

Il a été décidé de tenir à Londres, le grand congrès socialiste international de 1888.

Deux porteurs de journaux de Killarney ont été sommés de comparaître pour s'être rendus coupable de vendre le " United Ireland " journal de M. O'Brien.

D'après l'avis de son médecin, M. Gladstone à décliné l'invitation d'assister au banquet que la " Irish National Ligue " doit offrir à M. Wilfred Blunt. M. Gladstone manifeste sa surprise que la conduite de M. Blunt soit venue en conflit avec la police.

La rumeur courant samedi, à Londres, que M. Parnell souffrait d'une tumeur cancéreuse, est fausse.

Il n'y a rien de certain dans la rumeur que le baron de Worms remplacerait, dans le cabinet anglais, lord Stanley, lorsque ce dernier succèdera à lord Lansdowne comme gouverneur du Canada.

RESUME TELEGRAPHIQUE

Croix achetée

Paris, 28.—Le colonel Webb, un américain, refuse la croix de l'ordre espagnol d'Elizabeth la Catholique, en conséquence du scandal Wilson. M. Webb avait promis $700 pour cette décoration. L'homme qui la lui avait obtenu le poursuit pour obtenir le montant promis. La cause a été jugée, samedi, et renvoyée.

Mariage

Paris, 28—Une des filles du grand Rabbi, de Paris, épousera, le 6 décembre prochain, Rabbi Israël Levy Il y aura de grandes cérémonies à cette occasion.

Suicide

St Petersbourg, 28—Un juge russe s'est suicidé, hier, en se noyant. Il se croyait suspecté par la police, d'être impliqué dans des intrigues politiques.

Boulanger

Paris, 28— M. Clémenceau et le général Boulanger se sont réconciliés. Ils ont pris le déjeuner ensemble hier.

Parnell

Paris, 28— A un concert donné par M. Lamoureux, hier soir, on a mêlé à des airs irlandais, les mots *à bas Parnell.*

Tempête

Mineola, Tex., 26 — Samedi une forte bourasque de vent a passé sur cette ville. Durant le fort de la tempête une salle, où des nsgres avaient une soirée de danse' fut démolie. Il y a eu cinq personnes tuées, et environ vingt-cinq blessées.

Arrivé

New-York, 28—Le Sarvia de Liverpool.

Lettres forgées

Londres, 28 — Un correspondant de Paris dit que l'histoire des lettres forgées de Wilsou, est vraie : Les documents saisis chez madame Limousin ont été montrés au président Grévy qui les aurait détruits parce qu'on y lisait " Grévy et moi."

Lorsque le parqaet s'aperçut de la disparution de ces lettres, il y eut une scsne à l'Elisée et on fit de nouvelles lettres. On dit que le baron Sellière va se rendre à Paris pour comparaître contre M. Wilson.

La crise française

New-York, 28—Le correspondant du *Herald*, à Paris, dit que la crise présidentielle devient de plus en plus tendue Paul de Cassagnac dit que M. Grévy devrait être crucifié sur la barrière du palais de l'Elysée et reste exposé là pour servir d'exemple aux malfaiteurs.

Rocheiort et les radicaux attendent avec impatience un dénouement tout le monde est dans l'anxiété. Paris est dans une grande excitation. On croit cependant que le général Saussier est prêt à arrêter tout soulèvement si la chose arrivait.

Gerster

New-York, 28— Madame Gerster va interrompre sa tournée de concerts, pour le moment. La célèbre cantatrice va prendre un repos de six semaines. On dit que le léger affaiblissement de sa voix est du exclusivement à son état nerveuse.

Chevaliers du travail

New-York, 28 — T. V. Powderly est dans cette ville, receuillant des documents et des renseignements à l'appui du mouvement actuel des chevaliers du travail.

John Dillon

Dublin, 28—John Dillon dit que c'est sur sa demande que MM. Cox et Sheley, membres du parlement, ont évité l'arrestation. Il dit que depuis l'émission des mandats contre lui ces deux messieurs ont rendu de grands services en poussant les tenanciers a démander une réduction dans les loyers.

Meurtre

Londres, 28—Oraham, de Rochester, N. Y., sur qui Doherty a fait feu est mort à l'hôpital, dimanche. Doherty sera convaincu de meurtre.

Suite d'un duel

Peris, 28—Thomas Potter, jeune acrobate américain, à la suite d'une querelle, il p a quelqves jours, avec George Carmoqa, s'est battu en duel. Il a été blessé au côté, il est mort hier des suites de sa blessure.

A propos de Robes

ETOFFES A ROBES

La grande variété et le choix illimité que nous offrons en cette ligne ne saurait être surpassée. Nous avons attentivement vu à nous procurer tout ce qui est nouveau en fait

D'étoffes a Robes

et il est impossible de concevoir rien de plus complet. Il est superflu d'ajouter que les prix sont des plus avantageux. Si vous désirez épargner de l'argent, ne manquez pas de venir nous faire une visite à bonne heure et vous procurez ce qu'il y a de mieux à votre choix dans tous les départements d'après nos prix les plus réduits.

Ne craignez pas de nous accorder votre entière confiance et vous vous convaincrez que l'on peut épargner de l'argent non-seulement dans un seul département mais que c'est général dans chaque branche, dans la plus large acception du mot.

N. B.—La merveille du jour. Nos

GANTS DE KID

De 45 cents, à quatre boutons, des couleurs les plus nouvelles.

MAGASIN A BON MARCHE

L'établissement par excellence pour la confection de Robes.

Dupuis & Nolin

Ottawa, 19 Nov. 1887—1a.